

▲ UTILISATION DU LOGO

PARTENARIATS

- Dans le cadre des partenariats, les cas de figure d'utilisation du logo sont multiples, et pas toujours faciles à maîtriser. Quelques règles simples cependant. Lorsqu'un bandeau blanc est prévu sur le support pour les partenaires, on utilisera simplement le logo classique, en quadri (quand le procédé d'impression du support le permet).



- Toujours dans un objectif de lisibilité, si l'espace «partenaires» disponible est étroit, on devra privilégier une utilisation du logo dans sa version horizontale.



▲ UTILISATION DU LOGO

PARTENARIATS

- Si aucun espace blanc n'est disponible sur le support, présenter le logo dans un cartouche blanc permettra de l'isoler du contexte environnant et de lui garantir une bonne lisibilité. Veiller cependant à nouveau à respecter la zone de protection.



- Comme déjà vu, si l'espace disponible est suffisamment sombre et uni, dans un souci d'élégance, l'économie du cartouche blanc peut être faite, grâce à l'utilisation de la version «réserve» du logo. Au choix.

